

Faciliter l'accès aux informations, aux dispositifs d'accompagnement dédiés aux personnes vivant avec des troubles psychiques, une mission que s'est donnée le CEAPSY, Ile-de-France

[Inclusion : Aide et compensation] [Europe : France] [Fiche d'expérience]

Par Marie Vandeville le 06/05/2015



Le Centre d'Ecoute et d'Accueil sur les troubles PSYchiques (CÉAPSY) est un centre ressource implanté en Ile-de-France. Il a pour objectifs de : Répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques, de leurs proches et des professionnels en termes d'écoute, d'accueil, d'information et de conseil, Permettre une plus grande fluidité dans les parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques, Favoriser l'émergence d'un réseau regroupant le sanitaire, le médico-social, le social et l'entraide.

1. Le contexte

Le CÉAPSY, centre ressource troubles psychiques à dimension régionale, articule une mission d'information et d'orientation et une mission d'observation des besoins en Ile-de-France. Actuellement, nous proposons, aux personnes en recherche de solutions (adultes directement concernées par la maladie, leurs proches et les professionnels), des permanences accessibles sans rendez-vous, gratuites et avec possibilité d'anonymat. Les personnes peuvent être accueillies dans nos locaux situés dans le 14^e arrondissement de Paris ou nous contacter par téléphone.

La mission d'information développée par le CÉAPSY est majoritairement centrée sur l'accompagnement social et médico-social dédié aux personnes vivant avec des troubles psychiques/en situation de handicap d'origine psychique. Elle s'articule avec les outils d'information déjà développés par le du Psycom qui s'est particulièrement bien développé sur un volet sanitaire (compréhension des troubles psychiques, leur traitement et l'organisation des soins psychiatriques).

2. La mise en œuvre, le déroulement

Pendant les permanences d'information, le sollicitant et le chargé d'accueil, d'information et d'orientation explorent les répercussions qu'ont les troubles psychiques sur la vie sociale et professionnelle de la personne concernée et les actions qui ont déjà été mises en œuvre. Il s'agit aussi de déterminer dans quelle mesure la personne peut se mobiliser dans les démarches et les interlocuteurs sur lesquels elle peut s'appuyer. Le professionnel propose au sollicitant différentes pistes de solutions. Le CÉAPSY adopte une démarche globale et participative qui permet de co-élaborer les réponses avec la personne qui nous sollicite en prenant en compte les souhaits et réticences. Ces permanences ont ouvert en avril 2014 et nous avons déjà répondu à plus de 250 demandes. Pour 50% d'entre elles, ce sont directement les personnes malades qui nous ont contacté. Les sollicitants connaissent majoritairement le CÉAPSY grâce au bouche à oreille, en particulier via des professionnels. D'autres nous contactent grâce à notre présence sur internet, dans des conférences ou dans la presse.

3. Les moyens dont vous avez eu besoin ?

Financé à titre expérimental par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, le CÉAPSY est piloté par huit associations gestionnaires d'établissements et services spécialisés dans l'accompagnement du public en difficulté psychique et rassemblées au sein de la Coordination Régionale Agapsy IDF. Pendant la phase expérimentale, le portage financier et la fonction employeur sont confiés à l'une de ces associations, l'APSI, qui met elle-même à disposition certains professionnels. Ce fonctionnement demande une mobilisation importante des associations.

L'équipe permanente est actuellement composée d'une assistante sociale chargée d'accueil, d'information et d'orientation, une chargée de mission, une directrice et une assistante de direction à mi-temps. Dans un premier temps, nos efforts en termes de communication sur nos actions et de capitalisation de connaissances sont concentrés sur trois des huit départements d'Ile-de-France (75, 77 et 94).

4. La finalité de l'expérience et l'évaluation faite aujourd'hui

La naissance du CÉAPSY fait suite à un constat partagé par les acteurs du champ de la santé mentale (usagers, familles et professionnels). L'offre d'accompagnement social et médico-social développée à l'attention des personnes en difficulté psychique est dense et difficilement lisible. En conséquence, les personnes peuvent multiplier les recherches inappropriées et ne savent pas forcément à qui s'adresser pour être soutenues. D'autant plus que les troubles psychiques et leurs conséquences sur la vie quotidienne laissent souvent les personnes démunies et déstabilisées. Il semblait donc nécessaire de pouvoir offrir un lieu centralisateur d'information permettant aux personnes de mieux s'orienter. Notre hypothèse est qu'en informant plus tôt et de façon personnalisée, nous pouvons participer à l'amélioration de leur parcours de vie. Le CÉAPSY est actuellement en phase expérimentale, ce qui nous permet d'ajuster progressivement notre modèle. L'enjeu est d'ajuster notre complémentarité avec les acteurs déjà en place en Ile-de-France : avec les services des secteurs sanitaire, du social et médico-social, mais aussi avec les organismes qui ont pour mission d'informer, orienter et/ou porter un appui ponctuel dans les démarches afin de ne pas faire double emploi (MDPH, associations d'usagers...). Actuellement, ceci se fait en recoupant les informations que nous récoltons pendant les permanences, l'avis d'un groupe d'usagers de l'offre en santé mentale que nous avons mobilisé pour nous aider à améliorer nos supports de communication et les remontées que peuvent nous faire les professionnels sur leurs pratiques et les problématiques qu'ils rencontrent.

D'une part, les professionnels qui jouent un rôle d'information, d'orientation et/ou d'appui dans les démarches connaissent parfois peu l'offre d'accompagnement qui s'est développée pour répondre aux conséquences des troubles psychiques sur la vie sociale et professionnelle (qu'il nécessite une reconnaissance du handicap ou non) ou ont besoin de connaître les « truc et astuces » pour faciliter l'accès. Il nous semble donc important de pouvoir transférer un certain nombre de connaissances en développant des actions à leur attention (ex : temps d'information, outils...) et d'intervenir, en appui au cas par cas, uniquement pour certaines situations qu'ils peuvent rencontrer. D'autre part, les personnes elle-même malades ou leurs proches n'ont parfois aucune idée que cette offre existe et que le seul recours est le soin. Ceci nous indique l'importance de communiquer autour de cette offre et d'en montrer l'intérêt, de proposer aux personnes de nous contacter si elles sont intéressées pour jouer un rôle de première ligne d'information et de tri, et enfin, créer un contact directement avec les organismes qui peuvent intervenir en relais de notre intervention.

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

CEAPSY CENTRE D'ECOUTE ET D'ACCUEIL SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES

102, Avenue du Général
Leclerc
75014 Paris
France



01 55 03 00 75

secretariat@ceapsy-idf.org

Marie Vandeville

secretariat@ceapsy-idf.org

ceapsy

Handiplanet - 17, rue de l'égalité - 92290 Chatenay Malabry - FRANCE : +33 1 46 29 59 00 - contact@handiplanet-echanges.info
Handiplanet : un programme de la [Fondation des amis de l'Atelier](#).